

Discours de Patrick TRILLON - Congrès de Reims 2012

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Conseiller,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

En préparant ce congrès, j'ai relu mon discours de l'année dernière et il me semble que les thèmes traités sont toujours aujourd'hui d'actualité :

- très forte volatilité des prix du marché libre et impact sur l'ensemble des marchés
- nécessité de retrouver une certaine stabilité et lisibilité pour le producteur,
- rôle de la puissance publique dans la régulation des marchés et l'appui aux professionnels,
- rôles des acteurs privés pour favoriser les relations commerciales et une vision de long terme,
- responsabilité des producteurs au niveau de la qualité sanitaire et au niveau des emblavements.

Malheureusement, sur tous ces sujets, il reste du chemin à faire. Nous en sommes tous responsables à des degrés divers.

Et nous ne sommes pas mieux armés aujourd'hui pour affronter les soubresauts du marché. C'est pourquoi, je voudrais axer mon propos cette année sur des pistes d'amélioration concrètes, des propositions d'actions avec l'ensemble des acteurs au niveau des pouvoirs publics mais surtout au niveau des acteurs privés de la filière.

Mon objectif, pour les producteurs de pommes de terre, est de préparer l'avenir. Pour cela, il faut développer les marchés et stabiliser nos débouchés, en particulier à l'export, améliorer notre compétitivité et faire en sorte que chaque producteur puisse gérer son niveau de risque. Ensuite, chacun reste bien entendu libre de ses choix.

(Interpellation pouvoirs publics)

Pour parvenir à cet objectif, il me semble que le rôle des pouvoirs publics est d'accompagner et d'aider les producteurs. Or, trop souvent, nous avons l'impression que ce n'est pas le cas. Je vais prendre quelques exemples concrets pour illustrer mon propos :

- Sans revenir sur les retards de paiements des aides féculières qui ont perduré toute l'année, certains producteurs attendent encore leurs paiements de l'année dernière. (je parle de l'aide 2010) Inadmissible !
- Tout le monde s'accorde à reconnaître que le volet sanitaire est essentiel pour la qualité, viatique de la production française. La législation nous oblige aujourd'hui à être plus vigilants vis-à-vis des nématodes : même si quelques réunions nous ont permis d'en discuter avec la DGAL, tout n'a pas été mis en place pour améliorer la situation. Quelles solutions concrètes ont été aujourd'hui proposées pour traiter les lots contaminés ? Je constate simplement que personne n'ose prendre ses responsabilités et que tout le monde se renvoie la patate chaude : DGAL, Interprofession, Industries, Arvalis. Au final, un an et demi après la mise en œuvre de l'arrêté, on ne connaît toujours pas le protocole adéquat.
- En Belgique, un site d'information sur internet, élaboré avec les pouvoirs publics et les professionnels permet une information claire. Cette information a été connue et partagée dès que l'arrêté gouvernemental a été pris. Des solutions de traitement ont été trouvées.
- En Belgique encore, tout est mis en œuvre pour faciliter les démarches vis-à-vis de l'exportation, en particulier pour pouvoir délivrer rapidement les passeports phytosanitaires. En France, le délai d'attente est plus important. Une plus grande transparence et une plus grande rigueur des opérateurs alliée à une forte volonté des services déconcentrés de l'Etat permettrait d'accélérer ces processus.

- En Belgique, mais aussi en Allemagne et aux Pays-Bas, les producteurs peuvent utiliser l'Amistar sur pomme de terre. En France, j'ai écrit personnellement, avec la FN3PT et Arvalis, 2 fois dans l'année à la DGAL pour avoir au moins une dérogation d'utilisation. J'attends toujours une réponse à mon courrier ! Et on veut nous parler de compétitivité !
- Le fond sanitaire ! La filière pomme de terre est toujours citée en exemple sur le sujet. Pourtant, rien ne se passe et dès qu'on a un problème, on doit redémarrer la discussion au début ! N'est-ce pas une perte de temps et de confiance réciproque sur des sujets que tout le monde sait sensibles.
- Suite à mon propos de l'année dernière et à la réponse de Mr Allain, le GIPT va mettre en place un accord interprofessionnel destiné à assurer une vigilance sanitaire sur l'auto-production de plants en féculé. Cet accord prévoit en outre de répondre à la rémunération des obtenteurs pour la création variétale. J'espère que cet accord fera l'objet d'une extension rapide par les pouvoirs publics pour qu'on avance enfin sur ce sujet que l'UNPT porte depuis près de 10 ans !
- Je rebondis sur ces accords interprofessionnels. On a vraiment l'impression que la l'administration a le temps de les examiner à la loupe pour chercher la petite bête, en particulier vis-à-vis de la sacro-sainte libre concurrence ! Mais quand on interpelle ces mêmes pouvoirs publics pour le suivi des lots en magasin vis-à-vis de la qualité proposée au consommateur, quand on demande plus de contrôle pour tirer la filière vers le haut, il semble qu'il y ait soudain un manque d'effectifs. Est-ce bien raisonnable ? Je me demande parfois si l'Etat français veut réellement soutenir son économie !
- Je rappelle à tous les producteurs que le Ministre de l'Agriculture, cet été, n'a au final pas choisi de maintenir un couplage à la production de féculé alors que nous le demandions et que nous avons mobilisé beaucoup d'énergie sur ce sujet.
- Enfin, j'ose espérer que le Ministère de l'Agriculture puisse aujourd'hui nous confirmer le maintien de sa politique sur des sujets de longue haleine comme le soutien à la recherche appliquée et à l'amélioration des conditions de stockage. Les problèmes de conservation cette année, les évolutions du marché féculier sont là pour nous rappeler le bien-fondé de cette requête.

Du concret à travers un partenariat durable nous ferait du bien.

(Interpellation des acteurs privés)

Je sais par ailleurs que ce n'est pas le Ministre de l'Agriculture qui fait le marché de la pomme de terre. Pour éviter le phénomène de crise, plusieurs pistes ont été évoquées au cours de la journée. Il n'y a pas de solution miracle mais une bonne adéquation entre l'offre et la demande permettrait déjà de résoudre bon nombre de problèmes.

Cette équation simple est prise en compte pour l'alimentation de nos usines. De ce fait, une très grande majorité de l'approvisionnement se fait de manière contractualisée, avant plantation, avec un système de prix généralement encadré permettant au producteur et à l'usine de minimiser ses risques. C'est de la prévention et de la bonne intelligence. Ainsi, nous devrions signer très prochainement un nouvel accord interprofessionnel en fécule qui prend en compte les évolutions de la réglementation européenne et qui encadre les relations commerciales.

Certes, le problème de la rémunération est toujours un sujet délicat, et c'est normal. Cependant, je me félicite que les négociations de cette année progressent et que des accords soient trouvés ou en passe de l'être avec les représentants des producteurs et des usines, sans baisse de prix agricole. De nouveaux systèmes de rémunération basés sur le partage de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne sont en place depuis l'année dernière en fécule. Ils sont aujourd'hui envisagés en industrie alimentaire. C'est une voie prospective difficile à concrétiser, qui nécessite de la confiance et des contrôles, mais c'est une voie intéressante pour tous les acteurs qui se disent économiques.

Cette démarche vertueuse basée sur le dialogue n'est malheureusement pas le cas pour tous les segments de production. Et je regrette très profondément le fait que certains acteurs de la filière ne veuillent pas s'engager dans la voie responsable de la professionnalisation de nos métiers. Ils s'imaginent sans doute qu'une confrontation pure et dure permettra de créer plus de valeur. Depuis un an, nous n'avons cessé de rappeler que nous souhaitons avancer sur le dossier de la contractualisation dans le secteur du frais, sur la base d'accords interprofessionnels. Malheureusement, cette voie nécessite la discussion, l'échange et une volonté d'amélioration. Je crois malheureusement que cette voie est actuellement en panne faute d'interlocuteurs et de médiateurs concernés.

Pour nous, ce type de réflexion aurait permis de consolider toute la politique interprofessionnelle mise en place depuis de nombreuses années. Cette politique, tournée vers la qualité et la satisfaction du consommateur, grâce à la mise en place de l'arrêté de commercialisation et de normes AFNOR de bonnes pratiques de production et de bonnes pratiques de réception reçoit toujours le soutien de l'UNPT mais il est temps aujourd'hui d'aller plus loin.

De fait, nous allons privilégier le dialogue avec les structures privés qui souhaitent avancer.

Nous avons établi un guide de bonnes pratiques de contractualisation, équilibré, qui nous permettra d'engager les producteurs et les acheteurs. Il sera disponible prochainement sur le site de l'UNPT, en libre accès. Nous communiquerons ensuite positivement sur les entreprises dont les termes des contrats se rapprocheront le plus de nos propositions et nous le ferons savoir à la GMS et aux consommateurs. Cela n'est pas encore aussi bien organisé que le commerce équitable de Max Havelaar, mais nous lançons dans une démarche de progrès pour les producteurs et les acteurs de la filière qui le souhaitent.

« Interpellation des producteurs »

Chers producteurs, je souhaiterais enfin m'adresser directement à chacun de vous.

Nous pouvons être fiers de nous. La production française de pommes de terre présente, dans son ensemble, une balance commerciale positive et nos efforts depuis des années en terme de qualité, de professionnalisme, sont couronnés de succès.

Des efforts doivent être faits pour transformer plus de pommes de terre sur le territoire français et conserver une plus grande partie de la valeur ajoutée. Les commerçants doivent être capables de prospecter de nouveaux marchés et de consolider notre exportation même si, on l'a vu ce matin, nous sommes les premiers exportateurs mondiaux de pommes de terre fraîches. Depuis quelques années, de nouveaux marchés s'ouvrent à l'Est : quelle structuration de l'offre française ? Quelle logistique pour s'assurer que la France prenne bien toute sa place ?

J'appelle à une nouvelle dynamique pour permettre de maintenir, voire de développer la consommation intérieure.

Nous, producteurs, sommes capables de répondre à toutes ses demandes. Notre travail est excellent mais, attention, nous en faisons parfois trop.

Nous sommes tous, collectivement, coresponsables des volumes et de la qualité des tubercules mis sur le marché, et nous savons que le commerce est, *in fine*, le résultat d'une balance entre l'offre et la demande.

Il n'existe pas de moyens magiques permettant de réguler l'offre et nous ne sommes pas non plus détenteur de la générosité du climat. Mais nous savons tous que sans accident climatique à un endroit du globe, le marché libre sera déséquilibré.

Nous devons donc nous restreindre à produire en fonction de la demande. Ce sont les quelques tonnes en plus, les quelques hectares en plus qui déséquilibrent l'offre et créent la crise sur le marché de la pomme de terre. L'équilibre, au vu des rendements actuels, se situe pour la pomme de terre de conservation à 100 000 ha. IL faut donc que l'on plante 10% de surface en moins. Nous sommes tous responsables, sachons nous limiter.

Mais je ne voudrai pas clore cette journée dans la Marne sans adresser mes félicitations à l'équipe d'Haussimont et aux producteurs de l'usine, qui en 5 ans ont tracé un cap et , avec le soutien sans faille de l'UNPT, ont su maintenir la féculerie. Ils voient aujourd'hui leurs efforts récompensés par l'appui du groupe Téréos. Au final, avec Roquette qui a permis une réorganisation complète des producteurs en 2 coopératives, la filière de fécule française dans son ensemble ressort confortée et prête à affronter le marché européen. Et, au-delà de la fécule, c'est l'ensemble du secteur pomme de terre qui en sortira gagnant. Bravo à ce secteur pour avoir fait preuve de volontarisme ! Que cela puisse servir d'exemple pour nos autres débouchés !

Je vous remercie,

Patrick TRILLON